

La formation des adultes

Un accès plus fréquent pour les jeunes, les salariés des grandes entreprises et les plus diplômés

Sébastien Gossiaux, division Emploi, Insee, Patrick Pommier, Dares

En France métropolitaine, en 2012, plus d'une personne sur deux âgée de 18 à 64 ans a suivi au moins une formation dans l'année, que ce soit dans un but personnel ou professionnel. L'accès à la formation diminue avec l'âge. Même lorsqu'ils sont encore en activité, les seniors suivent moins de formations pour raisons professionnelles que les plus jeunes ; il en est de même pour les chômeurs par rapport aux personnes en emploi, mais leurs formations sont cependant plus longues. La formation profite également davantage aux cadres et aux personnes qui travaillent dans de grands établissements. Le taux d'accès des adultes à la formation augmente avec leur niveau de diplôme.

Les responsabilités familiales et le coût sont les principaux obstacles évoqués lorsque les personnes déclarent avoir renoncé à une formation. Et pour celles qui n'aspirent pas à en suivre, il peut s'agir d'une forme d'autocensure, liée à ce type de difficultés, de même qu'au sentiment de ne pas être au niveau.

1 Taux d'accès annuel à la formation

	Toute formation	Formation diplômante	Formation non diplômante	dont formation pour raisons professionnelles
Âge				
18-24	80	58	56	33
25-34	61	9	58	49
35-44	58	3	57	48
45-54	50	2	50	43
55-64	33	1	33	20
Sexe				
Homme	54	11	50	42
Femme	55	12	50	36
Situation sur le marché du travail à la date de l'enquête				
Emploi	59	6	57	49
Chômage	42	9	38	27
Inactivité	44	30	32	11
Ensemble 18-64 ans	55	11	50	39

Lecture : 58 % des personnes âgées de 18 à 24 ans ont participé à au moins une formation diplômante au cours des douze mois ayant précédé l'enquête.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 64 ans.

Source : Insee, enquête sur la formation des adultes 2012.

Au deuxième trimestre 2012, près de 55 % des personnes âgées de 18 à 64 ans ont déclaré avoir participé à au moins une formation au cours de l'année écoulée, qu'il s'agisse d'une formation diplômante du système scolaire ou universitaire, d'une formation pour raisons professionnelles ou dans le cadre des loisirs (*sources*).

L'accès à la formation diminue avec l'âge. En toute logique, ce sont les jeunes adultes qui participent le plus à des activités de formation, nombre d'entre eux étant encore en formation initiale. La participation à des formations diplômantes du système scolaire ou universitaire diminue fortement après 25 ans. Le taux d'accès annuel à la formation (*définitions*) non diplômante est, lui, relativement stable entre 18 et 44 ans avant de baisser significativement après 45 ans. Toutes formations confondues, entre 18 et 24 ans, huit personnes sur dix ont participé à au moins une formation, contre une personne sur trois entre 55 et 64 ans (*tableau 1*).

Moins de formations professionnelles pour les seniors

Les personnes actives suivent plus fréquemment des formations que celles qui sont inactives, autres qu'étudiants (*graphique*).

INSEE
PREMIERE

Parmi les actifs, les personnes occupant un emploi ont plus souvent accès à une formation que les chômeurs : entre 25 et 54 ans, 60 % des personnes en emploi au second trimestre 2012 ont participé à au moins une formation au cours des douze mois précédant l'enquête, contre 40 % des chômeurs.

Les seniors encore en emploi bénéficient nettement moins souvent de formations que les autres actifs, et notamment de formations professionnelles. Entre 25 et 54 ans, une personne active sur deux a participé à au moins une formation pour raisons professionnelles, contre à peine plus d'une sur trois entre 55 et 64 ans.

Si les taux d'accès à la formation des hommes sont globalement égaux à ceux des femmes, la participation des hommes aux formations professionnelles est supérieure à celle des femmes, y compris chez les personnes occupant un emploi (50 % contre 47 %).

Travailler dans une grande entreprise ou être cadre favorisent l'accès à la formation

Les salariés participent plus fréquemment aux formations professionnelles que les non-salariés (51 % contre 33 %). Cette participation dépend fortement de leur environnement professionnel. D'une part, elle augmente avec la taille de l'établissement dans lequel ils travaillent : dans les établissements de 10 salariés ou moins, durant les 12 mois précédant l'enquête, 34 % des salariés

ont suivi au moins une formation professionnelle, contre 65 % de ceux qui travaillent dans des établissements d'au moins 250 salariés (*tableau 2*).

D'autre part, l'accès à la formation dépend du secteur d'activité. Ainsi, dans les secteurs des « activités financières et d'assurance » et de « l'information et la communication », les salariés bénéficient de la plus forte participation aux formations professionnelles (respectivement 69 % et 62 %). Certes, les secteurs où la participation à la formation est forte sont aussi ceux où la proportion d'établissements de grande taille est importante. Mais les différences de participation entre secteurs d'activité restent toutefois marquées, indépendamment de cet « effet taille » d'établissement.

Le taux d'accès à la formation augmente avec le niveau de formation initiale

En raison du lien entre la profession et le niveau de diplôme requis pour l'exercer, ce sont les personnes les plus diplômées qui suivent le plus de formations à visée professionnelle. Les professions qui exigent des niveaux élevés de formation initiale s'accompagnent souvent d'un important recours à la formation continue. Ainsi, chez les actifs occupant un emploi, 66 % des diplômés de niveau supérieur à bac+2 ont suivi au moins une formation professionnelle dans l'année, contre 25 % des personnes sans diplôme.

Ce sont les cadres qui suivent le plus de formations : dans l'année, 68 % d'entre eux y ont eu accès pour raisons professionnelles, contre 37 % des ouvriers. À taille d'établissement équivalente, cadres et professions intermédiaires en bénéficient également plus souvent que les employés ou les ouvriers.

Les différences d'accès à la formation entre hommes et femmes dépendent de leur niveau de qualification. Alors que chez les cadres et les professions intermédiaires la même proportion d'hommes et de femmes accèdent aux formations professionnelles, chez les ouvriers et les employés la participation des femmes est nettement inférieure à celle des hommes.

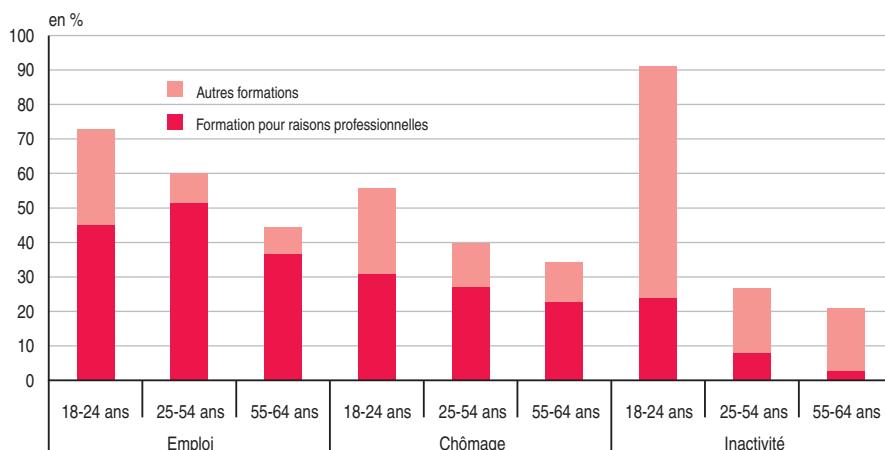
Des formations plus souvent choisies par les cadres, mais imposées aux employés et aux ouvriers

62 % des formations professionnelles non diplômantes sont dispensées sous forme de cours ou de stages en groupe, 21 % sont des séminaires, des ateliers ou des conférences, 16 % d'entre elles se

2 Taux d'accès annuel à la formation pour raisons professionnelles des personnes en emploi

	en %
Statut d'emploi	
Non-salarié	33
Salarié	51
dont : CDI, fonctionnaire	53
CDD	40
Public	63
Privé	46
Sexe	
Homme	50
Femme	47
Catégorie socioprofessionnelle	
Agriculteurs exploitants	33
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	25
Cadres et professions intellectuelles supérieures	68
Professions intermédiaires	61
Employés	43
Ouvriers	37
Taille de l'établissement	
1 à 10 salariés	34
11 à 19 salariés	42
20 à 49 salariés	50
50 à 249 salariés	56
250 salariés ou plus	65
Ne sait pas, mais au moins 10 salariés	37

Taux d'accès annuel à la formation selon la situation sur le marché du travail



Lecture : 60 % des personnes âgées de 25 à 54 ans en emploi ont participé à au moins une formation au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. 51 % ont participé à au moins une formation pour raisons professionnelles.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 64 ans.

Source : Insee, enquête sur la formation des adultes 2012.

Lecture : 33 % des non-salariés ont participé à au moins une formation professionnelle au cours des 12 derniers mois.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 64 ans.

Source : Insee, enquête sur la formation des adultes 2012.

déroulent en situation de travail avec un tuteur, un collègue ou un formateur, et moins de 2 % sont des cours particuliers. Pour la moitié des formations professionnelles, les participants déclarent avoir été dans l'obligation d'y participer et sept fois sur dix c'est l'employeur qui en est à l'initiative. Ces proportions varient selon la catégorie socioprofessionnelle. La majorité des formations suivies par les employés et les ouvriers sont vécues comme obligatoires (60 %), contre un peu plus du tiers de celles suivies par les cadres. Inversement, quatre fois sur dix les cadres ont pris l'initiative de leur formation, alors que les employés et les ouvriers ne sont que deux sur dix dans ce cas (*tableau 3*).

Les objectifs assignés aux formations diffèrent selon la position professionnelle de leur bénéficiaire. 25 % des formations suivies par les ouvriers visent d'après eux à leur éviter de perdre leur emploi, contre 5 % de celles suivies par les cadres. Inversement, les cadres déclarent plus souvent être en formation pour acquérir des compétences sur des sujets qui les intéressent (78 % des cas contre 63 % pour les ouvriers).

Des formations plus longues pour les chômeurs que pour les personnes en emploi

Dans 85 % des cas, les formations professionnelles suivies par les personnes en emploi se déroulent entièrement sur leur temps de travail habituel. Près de six fois sur dix, ces formations durent entre 4 et 20 heures, soit approximativement d'une demi-journée à trois jours. À peine plus d'une formation sur quatre dépasse les 20 heures, de telles durées étant plus fréquentes dans les grands établissements. Dans les petites unités, les formations se déroulent moins souvent pendant les heures de travail (77 % des cas dans les établissements de 10 salariés ou moins, contre 91 % dans ceux de 250 salariés ou plus).

Il est rare que les salariés engagent des frais personnels pour l'inscription ou le matériel de formation (dans 3 % des cas seulement). Cette situation est moins rare dans les établissements de petite taille. Les travailleurs indépendants, qu'ils soient employeurs ou non, déclarent payer l'inscription voire aussi le matériel lors d'une formation sur trois. La moitié d'entre eux dépensent alors au moins 350 euros.

Les formations suivies par les chômeurs sont globalement plus longues que celles destinées aux actifs ayant un emploi : 60 % d'entre elles durent plus de 20 heures et une sur deux plus de 35 heures. Les chômeurs contribuent également plus souvent au financement de leur formation : 18 % d'entre eux y participent financièrement (inscriptions, matériel de formation, etc.). Une fois sur deux le montant engagé est supérieur à 300 euros. Aux dires des intéressés, dans un cas sur quatre, Pôle emploi, ou plus généralement le service public de l'emploi, est à l'initiative de ces formations.

Des obstacles souvent matériels à la formation, qu'elle soit souhaitée ou non

Quelle que soit la nature de la formation visée, l'accès peut s'avérer jalonné d'obstacles. Un tiers des personnes interrogées s'est senti empêché, à un moment donné, de suivre une formation. Les responsabilités familiales et le coût sont les obstacles les plus cités, dans respectivement 34 % et 31 % des cas. Il est par ailleurs fréquent (24 % des empêchements) de ne pas trouver de formation adaptée. L'éloignement du lieu de formation intervient dans

3 Caractéristiques des formations non diplômantes suivies pour raisons professionnelles par les personnes en emploi

en %

	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Type							
Cours, stage ou formation en groupe	75	51	51	65	67	74	62
Séminaire, atelier, conférence	20	39	38	19	10	4	21
Formation en situation de travail	5	7	9	15	22	22	16
Cours particulier	0	3	2	1	1	1	1
Durée (en heures)							
1 - 3	5	12	14	18	16	9	15
4 - 20	78	69	61	57	61	57	59
21 ou +	17	19	25	25	24	34	26
Initiative							
L'employeur ou un organisme lié à l'activité professionnelle	35	40	58	73	79	83	70
Initiative personnelle	43	57	39	24	19	17	28
Autres personnes ou institutions	21	3	2	2	2	1	2
Obligation							
Formation obligatoire	9	15	36	54	59	61	49
Objectifs (peuvent être cumulés pour une même formation)							
Mieux faire son travail	89	80	82	83	82	74	81
Améliorer ses perspectives de carrière	24	34	30	32	38	45	34
Éviter de perdre son emploi	9	10	5	10	14	25	12
Trouver du travail, changer de travail ou de métier	3	7	6	6	9	15	8
Créer sa propre entreprise	3	9	3	2	2	5	3
Acquérir des connaissances/compétences sur un sujet qui intéresse	92	82	78	75	67	63	73
Obtenir une certification ou un permis	24	19	5	11	12	36	13

Lecture : 61 % des ouvriers en formation pour raisons professionnelles ont suivi une formation obligatoire.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 64 ans, formations commencées moins d'un an avant la date de l'enquête.

Source : Insee, enquête sur la formation des adultes 2012.

16 % des renoncements, et dans 21 % s'agissant des chômeurs. Pour 11 % des personnes, le projet de formation a été contrarié par un manque de pré-requis, proportion qui atteint 22 % parmi les chômeurs. De plus, 30 % des personnes ayant un emploi déclarent « ne pas avoir été encouragées » par leur employeur, et 22 % déclarent même avoir essuyé un refus de sa part. Enfin, la charge de travail est à l'origine de 12 % des renoncements. Inversement, les deux tiers des personnes interrogées n'ont pas souhaité participer à une formation, ou à d'autres formations que celles déjà suivies. La majorité d'entre elles (78 %) déclare ne pas en avoir ressenti le besoin. Mais l'absence d'aspiration masque parfois des difficultés d'une autre nature que la seule incapacité à formuler un projet de formation : ainsi, 18 % des personnes qui n'ont pas souhaité suivre de formation (ou d'autres formations que celles effectuées) avancent pour raison leurs responsabilités familiales, bien avant celles liées au coût (8 %) ou à l'éloignement (7 %). L'argument financier est bien plus souvent invoqué par les chômeurs (20 %) que par les personnes ayant un emploi (6 %) pour justifier l'absence de souhait de formation. Parmi les personnes n'ayant suivi aucune formation dans l'année, d'autres obstacles sont également évoqués : à la date de l'enquête, 13 % des personnes estiment ne pas avoir le niveau requis pour suivre une formation, et cette proportion atteint 21 % chez les personnes au chômage. Ce sentiment conforte sans doute une attitude de renoncement *a priori* à tout projet de formation.

Une connaissance inégale et sans doute insuffisante des droits à la formation

En moyenne, 53 % des personnes de 18 à 64 ans déclarent avoir « entendu parler » du droit individuel à la formation (DIF) introduit en 2004, et 50 % du congé

individuel de formation (CIF). La notoriété de la validation des acquis de l'expérience (VAE) est légèrement supérieure (56 %).

Le CIF et le DIF s'adressent aux personnes insérées dans la vie active dont la plupart occupent un emploi. Leur notoriété est logiquement plus forte parmi les personnes qui travaillent à la date de l'enquête (62 % pour le DIF, 58 % pour le CIF) mais nettement moins importante parmi les chômeurs (respectivement 36 % et 35 % de notoriété), qui peuvent depuis 2009 bénéficier du DIF sous certaines conditions. La différence est moins marquée pour la VAE, qui permet aux personnes au chômage (50 % en ont entendu parler) comme à celles ayant un emploi (respectivement 63 %), d'obtenir un diplôme ou un titre en suivant une démarche de validation des compétences acquises dans l'exercice d'un métier.

La connaissance de ces dispositifs est aussi très inégale entre ceux qui ont suivi une formation dans l'année écoulée et les autres : presque deux tiers des personnes ayant suivi au moins une formation ont entendu parler du DIF, ainsi que du CIF, contre respectivement 43 % et 45 % de celles qui n'ont bénéficié d'aucune formation.

Sources

L'enquête sur la formation des adultes de 2012 a été élaborée par l'Insee et la Dares. Elle s'inscrit dans le cadre de l'enquête européenne *Adult Education Survey*, conduite par Eurostat et qui fait l'objet d'un règlement européen. L'enquête s'adresse aux personnes de 18 à 64 ans, résidant en France métropolitaine dans un logement ordinaire. La collecte a été réalisée en face-à-face par le réseau d'enquêteurs de l'Insee d'avril à juin 2012. 13 857 personnes ont été interrogées sur les formations suivies au cours des douze mois précédant l'interrogation. Les caractéristiques définissant une formation sont l'intention d'acquiescer, l'organisation, et l'intervention d'un formateur. 13 737 formations ont été décrites par les 7 240 répondants qui en ont suivi, chaque personne pouvant décrire en détail

jusqu'à trois formations. Les formations décrites englobent toutes celles qui ont été suivies (y compris la formation initiale) et ne se limitent donc pas aux seules formations à finalité professionnelle.

L'enquête permet de mesurer l'accès annuel des adultes à la formation selon la nature de celle-ci (diplômante, non diplômante), de caractériser les formations suivies (niveau, domaine, durée...) et de connaître les raisons de la participation, les sources de financement (telles que perçues par les usagers, soit une vision très partielle du système de financement de la formation) et les bénéfices éventuels tirés par les participants. L'enquête recense également les activités entreprises dans le but de se former ou d'accroître ses connaissances de façon informelle, c'est-à-dire sans aucune intervention d'un formateur. Celles-ci n'ont pas été incluses dans le champ de cette étude.

Les autres thèmes abordés sont, notamment, les moyens par lesquels les personnes s'informent sur les formations, la connaissance et l'usage des outils d'accès à la formation, le contexte professionnel dans lequel s'insère la formation, les freins éventuels et la conciliation formation - travail.

Le protocole et le questionnaire de l'enquête sur la formation des adultes de 2012 en font une enquête qui se différencie nettement des enquêtes précédentes sur la formation continue, ainsi que de l'enquête Emploi. La comparaison des résultats de l'enquête sur la formation des adultes, tels que les indicateurs d'accès, avec ceux des enquêtes de 2000 ou 2006 n'apparaît pas pertinente.

Définitions

Taux d'accès annuel à la formation d'une population : rapport entre le nombre de personnes ayant suivi au moins une formation au cours des 12 mois précédant l'interrogation et l'effectif de la population.

Bibliographie

- Brousse C., Perez C. et Pommier P. (2009), « Se former en cours de vie active : l'environnement professionnel est décisif », *Insee Première* n° 1234, mai 2009.
- « Formations et emploi », *Insee Références*, édition 2011.

⇒ Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/abonnements>

⇒ **Pour vous abonner à INSEE PREMIÈRE :**

- Par internet : <http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

- Par courrier : retourner ce bulletin à l'adresse ci-après ou par fax au (33) 03 22 97 31 73

INSEE/CNGP - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2013

Abonnement annuel : ☐ 84 € (France) ☐ 106 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

www.insee.fr

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet

Rédacteurs :
J.-B. Champion,
A. Houllou-Garcia,
C. Pfister, V. Quénechdu

Maquette : P. Nguyen

Impression : Jouve
Code Sage IP131468

ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2013

